

## DÉLIBÉRATION n° 2025-030 de la séance du 13/11/2025

### OBJET : Convention de partenariat entre les cinq centres de gestion des Pays de la Loire et l'Université d'Angers

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Pont-Château, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.  
Nombre de présents : 16    Nombre de voix : 26

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Emmanuel TERRIEN, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Bernard LEBEAU, Rodolphe AMAILLAND, Carole FEUNTEN-GRELAUD.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,  
Mme Lydie MAHÉ a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,  
M. Philippe BABONNEAU a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,  
M. Claude CAUDAL a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER,  
Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,  
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,  
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à Mme Carole FEUNTEN-GRELAUD,  
M. Pascal PRAS a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,  
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,  
Mme Aïcha BASSAL a donné pouvoir à M. Yvon LERAT.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

**Mmes et MM.** Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

#### ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

##### **Pour la Direction des finances publiques :**

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire,  
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

##### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,  
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée, Qualité de vie et conditions de travail,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée, Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,  
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Bernard LEBEAU a été désigné secrétaire de séance.

# Convention de partenariat entre les cinq centres de gestion des Pays de la Loire et l'Université d'Angers

## EXPOSÉ

Dans un contexte de transformation continue de la fonction publique territoriale, le rapprochement entre les cinq centres de gestion de la région Pays de la Loire et l'Université d'Angers autour de la licence professionnelle Métiers des administrations et des collectivités territoriales (MACT), représente une opportunité de former des professionnels adaptés aux réalités du terrain et de renforcer l'attractivité de la fonction publique territoriale.

Les centres de gestion, en tant qu'acteurs de proximité, connaissent les besoins concrets des collectivités locales. Leur implication permet d'enrichir la formation.

Le partenariat avec une université reconnue permet la valorisation des métiers territoriaux et contribue à attirer de nouveaux talents en faisant mieux connaître les opportunités de carrière dans les collectivités, notamment auprès des jeunes.

À ce titre, les cinq Centres de gestion et l'Université d'Angers souhaitent développer un partenariat en matière d'information, de formation et de professionnalisation des étudiants qui souhaitent s'orienter ou découvrir les métiers de la fonction publique territoriale de la manière suivante :

- Information des étudiants sur les métiers de la fonction publique territoriale et sur le rôle et les missions d'un Centre de gestion de la fonction publique territoriale ;
- Information des collectivités territoriales et établissements publics sur la licence professionnelle « Métiers des administrations et des collectivités territoriales » et le Master de droit public / Parcours « Droit des interventions publiques » proposés par l'Université d'Angers ;
- Accueil de stagiaires et d'apprentis au sein des collectivités des Pays de la Loire ;
- Information sur les missions temporaires proposées par les centres de gestion.

Ce partenariat incarne une vision partagée : celle d'une fonction publique moderne, compétente et ancrée dans les dynamiques locales.

## DÉLIBÉRÉ

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatifs aux centres de gestion, et notamment les articles 27 et 28 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 26 voix pour :

- **Approuve** le partenariat entre les cinq centres de gestion des Pays de la Loire et l'Université d'Angers tel que décrit dans la convention ci-annexée ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention avec l'Université d'Angers annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Philip SQUELARD